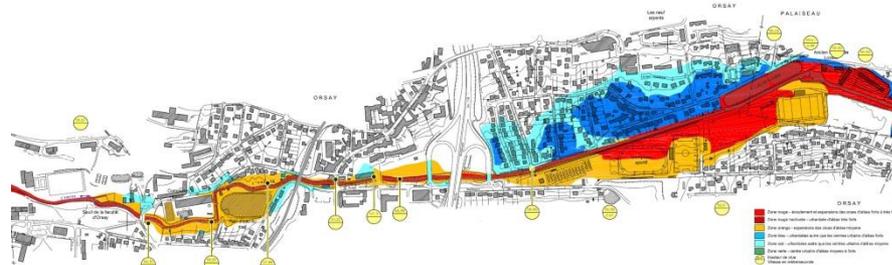




PAPI d'intention ORGE-YVETTE

Bureau de la CLE – 20 mars 2017



Un PAPI qu'est-ce que c'est ?

- Programme d'Action et de Prévention des Inondations
- Créé en 2003 par l'Etat suite aux crues de 1999 et 2002
- Outil de contractualisation
- Partenariat entre les services de l'Etat et les acteurs locaux
- Gestion intégrée des inondations à l'échelle d'un bassin de risque
- Elaboration d'une stratégie locale et d'un programme d'actions
- Labellisation du projet
- Soutien financier prioritaire de l'Etat via les Fonds Barnier

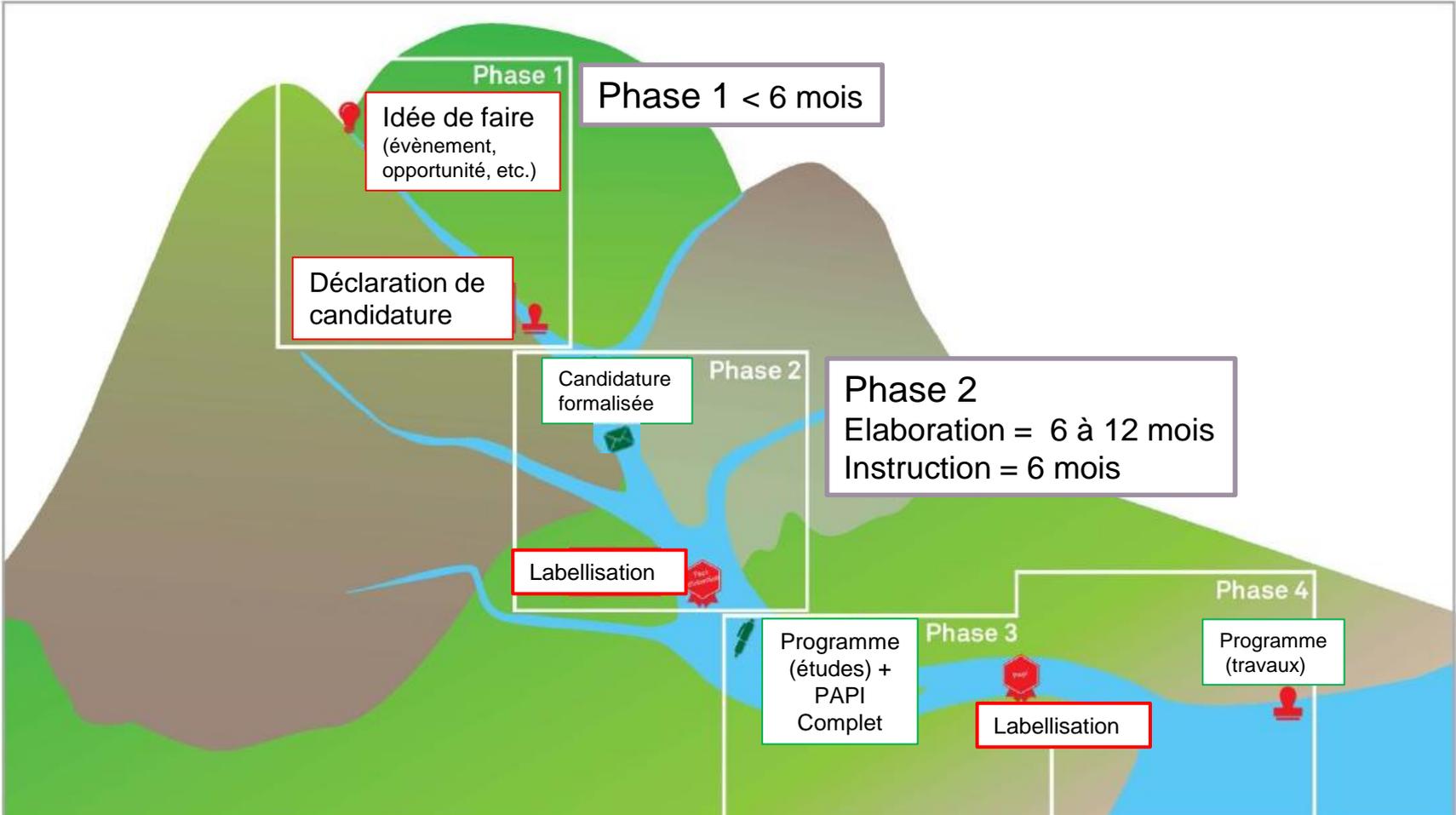
Une nouvelle génération PAPI

- PAPI « 1^{ère} génération » 2003 - 2009
- PAPI « 2^{ème} génération » 2010 - 2017
- PAPI « 3^{ème} génération » 2018

Cahier des charges PAPI III
Application au 1^{er} janvier 2018

**Intégration des nouvelles dispositions
réglementaires :
Directive inondation / GEMAPI**

PAPI d'intention vers un PAPI complet



Phase 1 < 6 mois

Idée de faire
(événement,
opportunité, etc.)

Déclaration de
candidature

Candidature
formalisée

Phase 2
Elaboration = 6 à 12 mois
Instruction = 6 mois

Labellisation

Programme
(études) +
PAPI
Complet

Labellisation

Phase 4
Programme
(travaux)

Phase 3
Programme PAPI d'intention + Elaboration PAPI Complet = 1 à 3 ans
Instruction = 6 mois

Phase 4
Convention = 3 mois
Programme PAPI Complet = 6 ans

Les étapes du PAPI

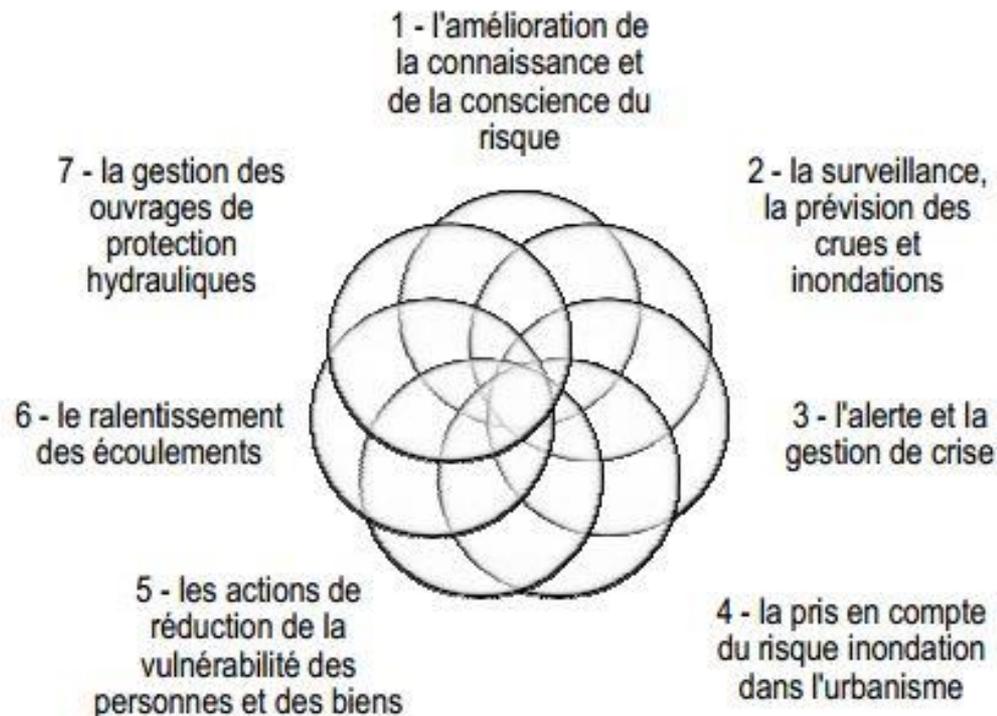
- **Elaboration du diagnostic territorial :**
 - Fonctionnement du territoire au regard des inondations
 - Aléas
 - Enjeux exposés
 - Dignes et ouvrages
 - Aménagements hydrauliques
 - Evaluation des conséquences sur la santé humaine, l'environnement et les biens

- **Mise en place d'une stratégie locale à l'échelle du bassin versant**
 - Concertation avec tous les acteurs du territoire
 - Définition d'une vision à court, moyen et long termes
 - Prise en compte des moyens disponibles et contraintes

Les étapes du PAPI

➤ Le Programme d'Action

Axes et complémentarité de la répartition des actions des programmes PAPI



Cahier des charges PAPI III :
PAPI d'intention – Etudes (Axes 1 à 5)
PAPI Complet – Travaux

PAPI d'intention Orge-Yvette

- PAPI 2003 et 2011 de l'Orge-Yvette

Point faible : manque de cohésion à l'échelle du bassin versant

- Événement déclencheur du PAPI d'intention

Volonté des élus locaux de travailler sur le risque inondation

- Programme collaboratif

La CLE Orge-Yvette : pilote de l'étude

Partenariat avec les maîtres d'ouvrage du bassin versant

PAPI d'intention Orge-Yvette

➤ Objectifs

- Protéger les personnes et les biens face au risque inondation
- Développer la connaissance et la conscience du risque
- Réduire la vulnérabilité
- Intégrer le risque dans les politiques d'aménagement du territoire
- Avoir une vision globale du risque et une cohérence des actions menées à l'échelle du bassin

PAPI d'intention Orge-Yvette

➤ Moyens humains

Création du Poste « Chargé de mission PAPI »

Recrutement d'un bureau d'étude spécialisé

➤ Moyens financiers

Subventions :

Conseil départemental 91 : 40 %

Agence de l'eau : 40 % (en prévision)

Conseil Régional (en attente)



Merci de votre attention